



**Conseil régional d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale  
(CROPSAV)**

**Compte rendu des réunions du 14 novembre 2024**

**Membres du CROPSAV présents :**

**Membres toutes sections et membres section plénière**

- Yves DEMOUY, directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt représentant la préfète de la région Centre-Val de Loire ;
- Nicolas GUILLET , pour la directrice départementale de la protection des populations représentant la préfète du Loiret ;
- Carine BAR ; directrice départementale de la protection des populations représentant le préfet d'indre-et-loire ;
- Aurélie THOUET , ARS, Agence Régionale de Santé
- Laurent LACOUTURE, représentant le syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral (SNVEL) ;

**Section santé animale**

- Rémi BARON, président de l'organisme à vocation sanitaire (OVS) pour la santé animale, FRGDS Centre-Val de Loire ;
- David JUMERT, président de l'organisation vétérinaire à vocation technique (OVVT), URGTV Centre ;
- Florent BILLARD, représentant le directeur régional de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) ;
- Bruno VERKEST, président du Centre Régional Interprofessionnel de l'Economie Laitière (CRIEL) ;
- Christophe VAURS, représentant la Coopération agricole Centre Val de Loire ;
- Julie MUTEL, représentant la Chambre Régionale d'Agriculture Centre-Val de Loire (CRA) ;

**Section Santé végétale**

- Joël ROUILLÉ, président de l'organisme à vocation sanitaire (OVS) pour la santé végétale, FREDON Centre-Val de Loire ;
- Isabelle DEFROCOURT, association régionale de la filière viticole ;
- Philippe LATY, Comité Centre et Sud ;
- Célia NAZAROWSKI, coordinatrice régionale et animatrice Surveillance Biologique des Territoires pour la Chambre Régionale d'Agriculture Centre-Val de Loire (CRA) ;

**Assistaient également :**

- Nicolas FRADIN, chef du Service Régional de l'Alimentation (SRAL) ;
- Farouk ABIDI , DRAAF-SRAL, adjoint à la cheffe de pôle santé et qualité végétales ;
- Christophe BARAN, chargé de mission surveillance biologique du territoire ;
- Louis BONHEME, chef du pôle mesures incitatives ;
- Philippe BRUNET, DRAAF-SRAL, chargé de mission au pôle mesures incitatives ;
- Chafika KARABAGHLI, DRAAF-SRAL, cheffe du pôle coordination ;
- David TELLEZ, DRAAF-SRAL, chargé de mission santé végétale ;
- Alicia CARVALHO, chargée de mission au pôle coordination
- Abdelaziz HAMRA-KROUHA, DRAAF-SRAL, chargé de mission gouvernance sanitaire ;
- Sophie PIERON, directrice de la FREDON Centre ;
- Ségolène DANDIN, chargée de mission FREDON Centre ;

Marie-Pierre DUFRESNE, chargée de mission FREDON Centre ;  
Anne-Elisabeth LUNEAU, directrice FRGDS Centre-Val de Loire ;  
Pauline CARVALHO, animatrice URGTV Centre ;  
Sebastien SICARD, vice-président URGTV Centre ;  
Cédric BAILLY, chef du service Santé protection animale de la DDPP du Loiret ;  
Mathilde PALUSSIÈRE, cheffe du service Santé protection animale de la DDPP d'indre-et-loire ;  
Michel JAVOY, Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret (SHOL) ;  
Audrey POMMELET, FRANCE AGRIMER Pays de la Loire  
Benjamin LOUVRIER, CNIPT, Comité National Interprofessionnel de la Pomme de Terre

Par délégation de la préfète de Région, Yves DEMOUY, directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, préside la réunion et remercie les participants. Après un bref rappel de l'ordre du jour, les sujets sont présentés lors des deux réunions des sections santé animale et santé végétale le matin puis en section plénière l'après-midi . Nicolas FRADIN, chef du Service Régional de l'Alimentation (DRAAF/SRAL) préside la réunion de la section santé animale.

## **Section santé animale (10h15-12h45)**

### **1) Situation Sanitaire Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP) et Peste Porcine Africaine (PPA) présenté par Abdelaziz HAMRA-KROUHA, DRAAF/SRAL (cf. diaporama)**

Dr David JUMERT, URGTV, souhaite savoir que si le nombre de cas signalés est déjà équivalent de celui de la campagne précédente, la filière volaille exprime-t-elle des craintes vis à vis de IAHP ?

Nicolas FRADIN, DRAAF/SRAL, indique que la vigilance est maintenue avec un niveau de risque élevé, la maladie étant présente dans la faune sauvage, mais que la situation n'est pas alarmante à ce jour.

Dr Laurent LACOUTURE souhaite savoir si d'autres pays vaccinent leurs volailles, a-t-on quantifié l'effet de cette vaccination ?

Nicolas FRADIN, DRAAF/SRAL note que seule la France a vacciné son cheptel de canards, des essais sur dindes sont réalisés en Italie, sur oies en Hongrie et sur poules pondeuses en Belgique et aux Pays-Bas. Le choix de la France est de vacciner les canards car c'est une espèce fortement excrétrice de virus mais exprimant peu la maladie. L'objectif est de baisser la pression d'infection pour toutes les espèces.

Cédric BAILLY, DDPP Loiret, précise qu'il est encore un peu tôt pour estimer l'effet de la vaccination mais l'ANSES a fait une projection pour l'année 2023-2024, et le modèle prévisionnel indique plusieurs centaines de foyers alors qu'il n'y en a eu qu'une dizaine en réalité pour cette période.

Dr David JUMERT demande si les vidéos de communication pour les différents publics vis-à-vis de la PPA sont disponibles et si elles ont été diffusées dans les médias.

Abdelaziz HAMRA-KROUHA, SRAL, indique qu'un plan de communication a été diffusé sur des médias nationaux (radios, chaînes info) et que les supports sont diffusés sur le site du ministère de l'agriculture.

Quel message passer aux chasseurs qui trouvent un cadavre de sanglier ? Contacter le réseau SAGIR via l'OFB ou la FDC. Les analyses PPA ne sont possible que si le cadavre est assez récent.

Bruno VERKEST, CRIEL, indique que les dégâts aux cultures par les sangliers sont de plus en plus importants d'où la prise en compte de l'enjeu sanitaire en plus de ces dégâts pour alerter les pouvoirs publics.

Christophe VAURS, La Coopération Agricole, ajoute que les sangliers sont aussi présents en zone urbaine et présentent un risque sanitaire accru en ingérant les déchets contenus dans les poubelles.

Nicolas FRADIN, SRAL, indique que les plans de chasse ne sont globalement pas réalisés actuellement, il est irréaliste d'augmenter les nombres de prélèvements attendus alors que ceux qui sont déjà prévus ne sont pas atteints.

Anne-Elisabeth LUNEAU, GDS, indique que la réglementation permet déjà des tirs légaux toute l'année, cependant les prélèvements actuels ne permettent pas de faire diminuer les populations de sanglier.

Florent BILLARD, OFB, témoigne de la recrudescence de fosses avec déchets de chasse en Sologne ; un rappel serait à faire sur la nécessité de recourir à l'équarrissage comme la loi le prévoit.

## **2) Tuberculose Bovine : Foyer Indre-et-Loire présenté par Carine BAR et Mathilde PALUSSIÈRE, DDPP 37 (cf diaporama)**

Tout d'abord, Carine BAR, directrice de la DDPP 37 rappelle que cette maladie n'est pas fréquente dans la région puis présente spécifiquement le cas en élevage en Indre-et-loire (37).

Dr Sébastien SICARD, URGTV, pose la question de savoir si le typage de la souche de tuberculose bovine a été effectué car cela donne une bonne indication de l'origine du cas.

Mathilde PALUSSIÈRE, DDPP 37, indique que le résultat de ce typage n'était pas encore disponible, mais que les premiers éléments de l'enquête épidémiologique remontaient à un élevage des Charentes (16).

Des précisions sont données sur la gestion de la collecte de lait en lien avec la laiterie de l'élevage. Tout le lait produit est thermisé et un test est mis en place pour s'assurer que le traitement est efficace.

Bruno VERKEST, CRIEL, fait remarquer qu'au sujet de la thermisation du lait, il serait judicieux d'avertir l'interprofession pour organiser une indemnisation si les laiteries ne thermisent pas le lait. De plus cela peut représenter un risque à l'export car de nombreux pays refusent ce lait.

Nicolas FRADIN, SRAL ajoute que l'abattage partiel du troupeau se justifie au niveau épidémiologique mais n'est tenable économiquement pour cet éleveur que grâce à la collecte de lait qui a pu continuer. Sans cette possibilité, un abattage total aurait été appliqué.

Mathilde PALUSSIÈRE, DDPP 37, confirme que le foyer a eu une forte incidence financière pour cet élevage car les animaux sont partis avec un laissez-passer sanitaire et donc une moindre valorisation. Les délais de versement des indemnités comprises entre 6 et 9 mois impliquent de fortes ressources en trésorerie pour faire face aux charges de l'exploitation.

Dr David JUMERT, URGTV, se pose la question des élevages et des vétérinaires impactés par le périmètre autour du foyer. Cela nécessite-t-il l'organisation de formations sur ce sujet et en particulier sur la réalisation d'intradermotuberculinations?

Mathilde PALUSSIÈRE, DDPP 37, indique que le zonage définitif n'est pas finalisé mais que les élevages et vétérinaires sont en nombre très limité. Par conséquent, les formations ne concerneraient que peu de praticiens.

Dr Sébastien SICARD, URGTV témoigne que lors d'une formation déployée dans le Cher, la formation s'est avérée très intéressante car elle a permis une remise à niveau notamment pour utiliser le matériel, et de consolider la partie pratique pour les vétérinaires.

Au sujet de la santé de l'éleveur, une cellule spécifique est proposée par la MSA pour l'éleveur, sa famille et les salariés. Ces informations ne sont pas transmises à la DDPP.

Etant donné que cette exploitation dispose d'un bon suivi en terme de prophylaxie et d'introduction d'animaux, et que les mesures préconisées ont été bien suivies, les services départementaux sont plutôt confiants sur le fait que ce foyer reste isolé et que la situation sanitaire s'améliore à l'avenir.

## **3) Diarrhée virale bovine (BVD) et rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR) – Suivi de la mise en place des mesures décidées en CROPSAV présenté par Anne-Elisabeth LUNEAU, GDS Centre – (cf diaporama)**

### BVD

Anne-Elisabeth LUNEAU, GDS Centre, annonce une situation avec un taux de dépistage de presque 100 % et quand ce dépistage n'est pas fait une relance est effectuée auprès des éleveurs. On détecte les animaux avec BVD ce qui permet de ne pas introduire d'animaux porteurs (Virémiques Transitoires).

Dr Sébastien SICARD, URGTV, demande si des tests de détection sont réalisés sur les taureaux en prêts courts ou sur les animaux mis en pension ?

Anne-elisabeth LUNEAU, GDS Centre, indique que lorsqu'il n'y a pas de test IBR à l'introduction, un test de dépistage BVD est réalisé. Quand l'animal est détecté positif à l'introduction, il est retiré de la prophylaxie, ce qui permet d'éviter la contamination de l'analyse du lot de l'élevage.

Dr Laurent LACOUTURE, SNVEL, demande si des statistiques nationales sur l'utilisation des boucles préleveuses sur cartilage sont réalisées au niveau national.

Anne-Elisabeth LUNEAU, GDS Centre, précise que cette méthode permet effectivement de détecter les veaux IPI ( Infecté Persistant Immunotolérant). Pour améliorer la situation sanitaire et assainir la situation des élevages, le contrôle aux mouvements devra être amélioré. Dans les autres régions la situation sanitaire n'est pas la même et l'obligation de dépistage à l'introduction n'est pas forcément acceptée partout sachant qu'elle va au-delà de la réglementation nationale actuelle.

Nicolas FRADIN, DRAAF-SRAL indique qu'il est délicat de se fixer des contraintes allant au-delà de la réglementation sans créer de distorsion de concurrence ou d'abus de pouvoir.

Bruno VERKEST, CRIEL, fait remarquer qu'il est économiquement plus coûteux d'avoir 15 IPI par département que d'atteindre l'objectif d'éradication et de dépister systématiquement chaque introduction d'animaux.

## IBR

Anne-Elisabeth LUNEAU, GDS Centre, présente la situation régionale où l'on a encore 5 % d'ateliers non dépistés IBR par département.

Dr Laurent LACOUTURE, SNVEL, demande s'il existe des statistiques concernant les animaux éliminés dans les troupeaux fortement touchés par le virus.

Anne-Elisabeth LUNEAU, GDS Centre, indique qu'une aide à l'élimination des bovins positifs est mise en place, ce qui permettra à terme de disposer d'un nombre global. L'Etat contribue également à cette aide en s'appuyant sur le GDS régional.

Dr Sébastien SICARD, URGTV, évoque le cas de éleveurs qui conservent leurs animaux sans les tester ni réaliser de prophylaxie ou seulement sur une partie des animaux.

Cédric BAILLY, DDPP 45, indique que ces cas sont souvent connus de l'administration et l'absence de prophylaxie n'est pas uniquement liée au statut IBR du troupeau.

Nicolas FRADIN, SRAL ajoute que certaines mesures administratives et pénales sont possibles en fonction des situations.

## FCO/MHE

Anne-Elisabeth LUNEAU, GDS, présente la situation des maladies vectorielles FCO/MHE en région. (voir support)

### **4) Campagne de vaccination contre les maladies vectorielles Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) et Maladie Hémorragique Epizootique par Anne-Elisabeth LUNEAU, GDS Centre et le Dr David JUMERT, URGTV**

Dr Laurent LACOUTURE, SNVEL, émet l'idée que pour beaucoup d'éleveurs le souvenir des premières vaccinations FCO8 avec des cas d'avortement, en plus du fait que les animaux ne sont pas tous rentrés, peut constituer un frein à cette campagne de vaccination. Il est donc nécessaire de renforcer la communication sur la sûreté de la vaccination FCO sur les trois sérotypes 3, 4 et 8.

Dr David JUMERT, URGTV, indique avoir eu des retours sur des difficultés à convaincre pour la vaccination FCO puis MHE. Le paiement des vaccins a pu se faire sur présentation d'ordonnances fournies aux DDecPP, l'application Calypso ne sera utilisable pour ces paiements qu'en 2025.

Bruno VERKEST, CRIEL demande si on a une idée du taux de vaccination des troupeaux en région ?

Dr David JUMERT, URGTV, estime que les élevages de vaches laitières ont vacciné de 25% à 33 % de leurs animaux, les élevages de vaches allaitantes sont nettement en dessous de ces chiffres.

Dr Sébastien SICARD, URGTV, indique que les éleveurs laitiers ont réagi promptement, ceux en élevage allaitants ont commandé les doses mais attendent encore. Pour les élevages avec des vaches proches du vêlage, Il conseille de ne vacciner qu'un mois après le vêlage car ces animaux ont un système immunitaire moindre à cette période.

### **5) Mise en place de l'Observatoire des Mortalités et Affaiblissement des Abeilles (OMAA) présenté par le Dr Sebastien SICARD, URGTV**

Christophe VAURS, La coopération agricole, pose la question de la taille des ruchers qui déclarent des mortalités. En effet, cela peut être corrélé à l'impact des causes possibles sur ces phénomènes.

Nicolas FRADIN, SRAL, précise que l'observatoire mis en place en région doit permettre d'objectiver quelle que soit la taille des cheptels, les différents facteurs explicatifs et ne pas se baser sur des rumeurs

ou des phénomènes non objectivés. Le dispositif encourage plus de déclarations, plus d'investigations et contribuera à assainir la situation de défiance entre apiculteurs et agriculteurs souvent constatée.

Fin de la réunion de la section santé animale à 12h30

### **Section santé végétale (10h15-12h30)**

La réunion a lieu simultanément à celle de la section santé animale et est présidée par Yves DEMOUY, directeur adjoint à la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF).

#### **1) Ralstonia solanacearum sur pomme de terre présenté par Farouk ABIDI, DRAAF/SRAL**

voir support

#### **2) Situation flavescence dorée de la vigne présenté Farouk ABIDI, DRAAF/SRAL**

voir support

#### **3) Capricorne asiatique présenté par David TELLEZ, DRAAF/SRAL**

voir support

#### **4) Bulletin de Santé du Végétal : Bilan du COMEX présenté par Philippe BRUNET, DRAAF/SRAL**

voir support

Fin de la réunion de la section santé végétale à 12h30

### **Section plénière (14h-16h)**

#### **1) Bilan des sections thématiques réunies le matin présenté par Nicolas FRADIN et Yves DEMOUY**

voir support

#### **2) Point d'étape Gouvernance Sanitaire en région présenté par Abdelaziz HAMRA-KROUHA, SRAL**

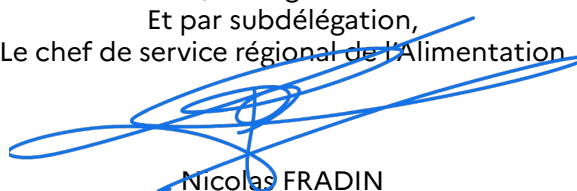
voir support

#### **3) Point PRSE 4 « One Health » présenté en 2 parties : (voir supports)**

**Enjeux en Santé animale par Anne-Elisabeth LUNEAU, GDS Centre**

**Enjeux en Santé végétale par Ségolène DANDIN, FREDON**

Pour la préfète de région et par délégation,  
la directrice régionale  
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Et par subdélégation,  
Le chef de service régional de l'Alimentation



Nicolas FRADIN